

CONSEIL MUNICIPAL du 26 MAI 2016, à 20 H

Etaient présents : Dominique BARTHE, Michel BOUYNET, Daniel DELMARÈS, William DOUGNAC, Franck COULAUD, Cyrill LAPORTE, Cyril LOSTE, Maryse MAXIME, Sophie ROCHER, Jean-Louis TEULET.

Absent : Jocelyne GARRIGUE Mandat à Cyril LOSTE

Secrétaire : Sophie ROCHER

Approbation de la séance 8 avril 2016, qui n'a soulevé aucune observation.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES:

D2016/17 Approbation du rapport annuel 2015 du prix et qualité du service public Eau Potable.

ADOPTION UNANIME

D2016/18 Mise en place des tarifs concessions pour la nouvelle extension du cimetière du Calou avec également une réflexion sur la mise en place d'un règlement intérieur, qui fera l'objet d'un arrêté municipal.

ADOPTION UNANIME

D2016/19 Adoption de la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications pour l'exercice 2016 et qui concerne les artères en souterrain et aérien.

ADOPTION UNANIME

D2016/20 Adoption de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (ERDF), sur base annuelle de 197 € pour l'année 2016.

ADOPTION UNANIME

D2016/21 Principe d'adhérer au service Energie du Syndicat Départemental d'Energie 24 et de bénéficier ainsi d'un accompagnement dans la maîtrise des consommations énergétiques. Coût annuel de cette adhésion 100 €.

ADOPTION UNANIME

D2016/22 Principe de solliciter la révision du zonage du schéma d'assainissement collectif de la commune de JOURNIAC auprès de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme compétente en la matière.

ADOPTION UNANIME

D2016/23 Mise en place d'un référent élu qui recevra l'ensemble des informations sur l'avancée du PLUi, ainsi que les documents à transmettre. Sur proposition de Monsieur le Maire, Jean Louis TEULET, 1^{er} Maire Adjoint, assurera cette mission d'élu référent PLUi.

ADOPTION UNANIME

D2016/24 Mise en place des enquêtes publiques réglementaires pour procéder aux opérations d'aliénations et achats des portions de chemins ruraux secteurs LA FAGE, LE BOS EST, LE GARISSOL.

ADOPTION UNANIME

D2016/25 Approbation sur l'extension de Communauté de Communes Vallée de l'Homme aux communes d'Audrix et de Limeuil, mais également sur la composition du nouveau Conseil Communautaire de la CCVH pour une mise en œuvre au 1 janvier 2017.

ADOPTION UNANIME

D2016/26 Adoption d'une décision modificative sur le budget AEP à hauteur de 1 480 € suite à une régularisation comptable d'amortissement.

ADOPTION UNANIME

D2016/27 Reconduction du fonds de soutien aux activités péri-scolaires pour l'exercice 2016 – 2017, 80% versés à l'Intercommunalité et 20% à la Commune.

ADOPTION UNANIME

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Chemin ruraux : En plus des 3 enquêtes publiques qui seront lancées en juillet prochain, d'autres dossiers sont en cours de réflexion, secteur de Quintefeuille en particulier, la Commissions Chemins Ruraux s'étant rendue sur place.

Extension cimetière : D'ici fin juin les portails seront mis en place sécurisant ainsi le site, quant à l'espace du site cinéraire réflexion et consultations sont engagées auprès de prestataires spécifiques.

Compteur Linki : Les élus ont été informés de toutes les données en la matière et suivront de près les modalités de pose et de mise en place étant entendu que ERDF en définira clairement les règles et calendrier.

Publiphone : Dans le cadre de la loi d'abrogation du service universel, Orange devrait déposer d'ici 2 ans toutes les cabines téléphoniques et, pour ce qui nous concerne, le publiphone positionné sous l'avancée de la salle des fêtes. Priorité est dorénavant donnée aux réseaux mobiles.

Communes nouvelles : En ce qui concerne notre commune aucune démarche ni perspective engagées sur le sujet. Il est vrai qu'un projet de fusion a été lancé au niveau du Bugue mais, à priori, sans suite concrète. Les élusourniacois seront bien évidemment attentifs et

vigilants sur le sujet et bien entendu ouverts au débat et réflexion si nécessaire.

Régie Eau : Une réflexion est engagée par rapport au devenir de la gestion de l'eau sur notre territoire et les 11 communes (dont Journiac) de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme qui fonctionnent en régie communale souhaitent se pencher sur la mise en place d'une régie intercommunale. Cela étant, c'est très compliqué de part la législation actuelle et le fait que d'autres communes du même territoire sont en affermage. Affaire à suivre.

La signalétique va se poursuivre et va consister à aménager la signalisation aux carrefours des 2 départementales sur le territoire communal. Par la suite, cette signalétique s'étendra vers les secteurs urbanisés et hameaux de la commune.

Ancien presbytère : Une réflexion devra s'engager par rapport à ce bâtiment et, dans un premier temps, rénover portes et volets et, dans un second temps, étudier un aménagement réfléchi et sécurisé (il sert actuellement de local pour les associations journalières).

Un registre de concertation rapport à la démarche du PLUi sera à la disposition des administrés pour y recueillir leurs souhaits et projets en matière d'urbanisme sur le territoire communal et qui permettra au bureau d'études de travailler sur des bases concrètes.

Route de Péchorel : Nécessité d'étudier un projet de sécurisation de cette voie communale, par rapport à la vitesse, mais également état de la chaussée.

Limite de l'agglomération direction Le Bourg vers Le Dognon, à redéfinir compte tenu de l'étendue urbanisée du secteur. S'agissant d'une départementale, les services compétents seront saisis par le Maire dans le cadre de son pouvoir de police de la route.

A l'école, d'ici la fin de cette année scolaire deux sorties éducatives sont programmées, d'une part aux Jardins de l'Imaginaire de Terrasson et, d'autre part, à la Cité de l'Espace de Toulouse.

A la rentrée 2016 – 2017, Journiac conserve ses deux classes et un effectif stable autour de 35 élèves.

Présence de ragondins, ruisseau aval et nécessité d'en informer les piégeurs habilités. Mr le Maire se chargera de les recenser et de les saisir.

Moulin du Mas : Un membre de la famille KNOEPFFLER doit rencontrer sur site M. le Maire et définir une méthode pour redonner clarté et sécurisation du lieu, il y avait ici deux moulins aujourd'hui très endommagés.

Fin de séance : 22h45

le Maire
Michel BOUYNET

